

Gestion des risques

Les établissements financiers et les entreprises face à de nouveaux enjeux



Alain Le Corre

partner de la practice
Risk Management
membre de l'AMRAE

Leader français du conseil en gestion des risques, Optimind accompagne ses clients, banques et grandes entreprises autour de la définition de la stratégie, de la gestion des risques et de la transformation. La practice *Risk Management* couvre, en termes d'expertise opérationnelle et méthodologique, les principales problématiques liées à la conformité réglementaire et à la gestion des risques.

Environ 70 % des risques actuels ne sont pas couverts par les organismes traditionnels d'assurance. En sachant cela, quelles sont les solutions proposées en faveur des grandes entreprises qui souhaitent à la fois couvrir et financer ces risques ?

Fabien Graeff : Afin de couvrir ces risques, il existe trois grandes familles de financement des risques.

La première est l'auto-assurance pure qui est soit « imposée » (pas d'assurance) soit « désirée » : je connais le risque ; j'ai une appétence et une surface financière suffisamment large pour assumer les risques.

La seconde est le marché de l'assurance qui reste la solution traditionnelle efficiente. Néanmoins, beaucoup de risques ne sont pas assurables ou mal assurables en *Hard Market*.

La troisième et dernière est la *captive*. Elle sert à pallier l'inefficacité du marché de l'assurance. Ce véhicule d'assurance qui est créé par un *corporate*, hors *core business*, est dédié à la couverture de ses propres risques. Il y a deux avantages, d'une part, la possibilité d'arbitrer le

marché d'assurance avec des primes moins chères ou des capacités complémentaires et, d'autre part, permettre de couvrir les risques non-assurables, pour partie et en tout cas. Cela permet, par rapport à une solution d'auto-assurance pure, de gérer le risque sur la durée.

Avez-vous des conseils à donner pour optimiser le processus de gestion des risques et le rendre immédiatement opérationnel ?

Alain Le Corre : L'optimisation du processus de la gestion des risques doit reposer sur trois fondamentaux incontournables. En premier lieu, il convient d'être en veille permanente pour pouvoir anticiper les changements d'environnement d'activité et les changements réglementaires. Ensuite, il faut pouvoir démontrer l'efficacité des dispositifs de maîtrise des risques pour enfin consolider et piloter cette gestion des risques et donc éclairer le *management* et la prise de décisions en association avec la stratégie du plan d'entreprise.

Fabien Graeff : Comprendre ces risques, les tenants et les aboutissants, demeure primordial. Appréhender les outils disponibles sur le marché pour couvrir ces risques et comprendre l'articulation entre les outils est également fondamental. Un peu plus haut, j'ai parlé de trois grandes familles d'outils dont la *captive* est bien entendu, l'élément central qui permet de créer du lien entre l'auto-assurance pure et le marché d'assurance traditionnel.



Fabien Graeff

partner de la practice
Corporate Risk Services
membre de l'AMRAE et
membre certifié de l'Institut
des actuaires